

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

**MAIRIE
DE
L'UNION
31240**

05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 26
- procurations : 7
- absent excusé : 0
- ayant pris part au vote : 33

L'an deux mille vingt-trois et le 15 février à 19 heures 24, les membres du conseil municipal de la commune de L'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 9 février 2023, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEUILLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, M. MERLEY M. MOLET, MME CELERIER, M. BAMIÈRE, MME TOULZE, MME CABERO, M. DOMENEGHETTY, MME PERROUX, MME SERRET-PERES, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME GRUEL, MME MAURIN, M. DEHOURS

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME QUONIAM-DOUREL (POUVOIR A M. ORTIC), M. PUGET (POUVOIR A MME GREGOIRE), M. GARDE (POUVOIR A M. MERLEY), M. COMBE (POUVOIR A M. ROUX), MME JARRIGE (POUVOIR A MME CELERIER), M.CADIEU (POUVOIR A M. NAVARRO), MME FERRE (POUVOIR A MME GODEAS)

Etait absent excusé :-

M. BAMIÈRE est élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2023/20

Objet : Vœu pour le rattachement des élèves du secteur de la Violette au Collège Chaumeton et pour l'augmentation des moyens à sa disposition

La nouvelle sectorisation consécutive à la croissance démographique de la métropole Toulousaine conduit, dans le secteur Nord, à l'ouverture de deux nouveaux collèges, celui de Paléficat à Toulouse à la rentrée 2024 et le collège Moulis à Aucamville à la rentrée 2025.

Le Conseil départemental a redéfini les secteurs d'affectation et a adopté une délibération lors de sa session du 24 janvier 2023. Celle-ci, liée à la création de ces deux nouveaux collèges, affirme la volonté d'œuvrer à la mixité sociale, objectif que nous soutenons.

Mais la nouvelle sectorisation prévoit que les élèves du secteur de la Violette à L'Union seront rattachés au collège Paléficat à Toulouse et que les élèves provenant des écoles toulousaines Dorts et Olympes de Gouges, qui étaient jusque lors rattachés au collège de L'Union seront, à partir de la rentrée 2025 rattachés au collège Moulis. Ces mesures vont conduire au recul de la mixité sociale au collège de L'Union.

Considérant que les enfants du primaire préfèrent aller dans le même collège que les camarades qu'ils ont fréquentés dans le primaire,

Considérant que le temps de trajet des élèves du secteur de la Violette rattachés au futur collège de Paléficat à Toulouse va être au moins doublé par rapport à celui qui les relie au Collège Chaumeton et que leurs activités extrascolaires, sportives et culturelles, seront plus compliquées à organiser,

Considérant que les effectifs du collège Chaumeton sont trop chargés et vont le demeurer au moins jusqu'à l'ouverture du collège Moulis d'Aucamville à la rentrée 2025.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de se prononcer :

- Pour le rattachement des élèves du secteur de la Violette au collège Chaumeton.
- Pour l'augmentation des moyens humains et matériels, alloués par le Conseil Départemental au collège.
- Pour l'affectation par le Rectorat d'AED supplémentaires, d'un directeur pour la SEGPA et pour le remplacement immédiat des professeurs en cas d'absence.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité, de se prononcer :

- Pour le rattachement des élèves du secteur de la Violette au collège Chaumeton.
- Pour l'augmentation des moyens humains et matériels, alloués par le Conseil Départemental au collège.
- Pour l'affectation par le Rectorat d'AED supplémentaires, d'un directeur pour la SEGPA et pour le remplacement immédiat des professeurs en cas d'absence.

Pour copie conforme,

*Le Maire,
Marc PÉRÉ*

- Transmis le [17 FEV. 2023]

- Affiché le [17 FEV. 2023]

Pour le Maire,
et par délégation,
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ

